

# PARIS GOUTTE d'OR

FÉVRIER 1994

*la lettre*



2ème Supplément au n°29 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

*Réunion constitutive du Comité Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or*

## **Policiers et associations : le dialogue est lancé**

*Une cinquantaine de personnes représentant 10 associations du quartier ont répondu le 1er février à l'invitation de PGO et du Syndicat Général de la Police (SGP/FASP)...*

Dans un premier temps, Paris-Goutte d'Or a expliqué la logique de sa démarche qui a abouti à cette réunion (cf. "La Lettre" de Janvier). De son côté, J.L. Arajol, Secrétaire Général du S.G.P. a présenté son organisation et a précisé ses options fondamentales (police républicaine, déontologie, police de proximité, nécessité du dialogue entre policiers-citoyens et habitants-citoyens, refus de la création d'une police municipale, etc...).

Cette première réunion a permis, outre la traditionnelle prise de contact, de faire une première liste des thèmes que les représentants des associations aimeraient voir abordés.

### **LES PRINCIPAUX THÈMES ÉVOQUÉS :**

- **l'ilotage** : Pourquoi les îlotiers sont-ils si peu connus ? Quelles sont leurs missions ? Comment se retrouver entre les différents services et les différentes adresses ?

- **les rapports policiers/habitants** et notamment avec les jeunes lors des contrôles. Comment faire pour désamorcer l'agressivité, et parvenir à un respect mutuel ?

- **les points de fixation** : Il s'agit des "zones" à trafics (drogue, prostitution, marché aux voleurs). Comment mieux intervenir sur ces questions ? S'agit-il seulement de les repousser sur d'autres lieux (cf. le "marché aux voleurs" repoussé côté 9ème ou 10ème arrondissement) ?

- **les problèmes de nuisances** (application du Règlement Départemental d'Hygiène, etc...) : On est peut-être en face de deux logiques. D'un côté, les impératifs policiers exigent d'intervenir sur la sécurité et la criminalité. De l'autre, pour certains intervenants, les souffrances quotidiennes des habitants sont plutôt liées aux nuisances plus "ordinaires" que sont les problèmes de stationnement, de bruit, d'étalages hors normes, de manque d'éclairage des rues, de circulation rue Polonceau aux heures de prière à la mosquée, d'accès au marché (Bd de la Chapelle), etc... comment gérer ces priorités divergentes ? Comment faire pour que la Goutte d'Or n'apparaisse pas aux yeux de ses habitants comme une zone de non-droit ?

- **les nuisances provoquées par l'installation de l'Hôtel de Police** (rue de la Goutte d'Or) : Des habitants ont évoqué le problème de l'hôtel de police et des nuisances qu'il occasionne : stationnement sauvage, circulation dans des sens interdits (rue des Gardes), usage des sirènes,...

### **DES PREMIÈRES PRÉCISIONS :**

Les représentants du S.G.P. apportent déjà un certain nombre de réponses qu'il faudra bien sûr creuser. Le 18ème arrondissement, arrondissement pilote en matière de sectorisation, a connu une baisse sensible de sa criminalité en un an : - 13 %. La sectorisation, qu'il reste à améliorer, est une réponse aux problèmes, la levée des barrières entre les services peut en être une autre. Elle exige une réforme profonde des structures, qui permettra une meilleure répartition des effectifs, qui sont par ailleurs trop souvent dégarnis pour des besoins extérieurs au 18ème (manifestations, visites de chefs d'Etat, etc...). De plus, toutes les solutions ne sont pas entre les mains de la police. C'est notamment le cas de la mosquée (problème de sa réinstallation dans des conditions satisfaisantes pour tous), de l'éclairage des rues (qui dépend des Services de la Voirie de la Ville), des interdictions de stationnement qui, pour être respectées, nécessitent souvent des aménagements particuliers (responsabilité de la Voirie), etc... Parfois aussi, il existe une co-responsabilité de services de la Préfecture de Police et de la Ville (propreté, étalages, etc...).

### **DES DÉCISIONS :**

- Les prochaines réunions du Comité se tiendront par thèmes. Les premiers thèmes retenus sont les suivants :

- l'ilotage (ce qui permettra éventuellement d'aborder les questions d'hygiène, de nuisances, etc., sinon une autre réunion serait programmée sur ce sujet)

- le trafic de drogue

- les points de fixation (comme le marché aux voleurs)

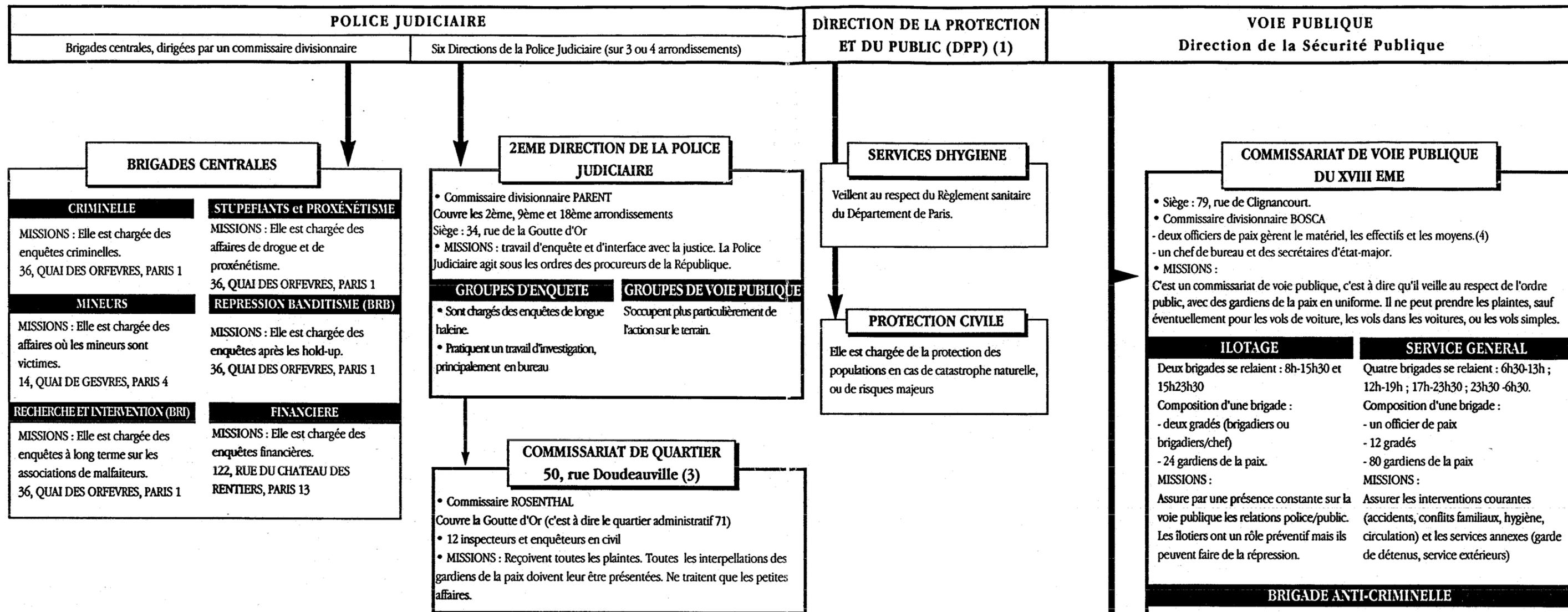
- les rapports policiers-habitants.

- Des contacts seront pris avec les associations travaillant avec des jeunes pour étudier l'opportunité d'organiser une réunion spéciale jeunes/policiers.

- On trouvera en pages centrales un organigramme permettant de mieux se retrouver dans l'ensemble des services de Police intervenant sur le quartier.

**Prochaine réunion du Comité :**  
**MARDI 15 MARS à 19 heures**

Thème : l'ilotage



**LES LIEUX**

**NOTES**

<b>COMMISSARIAT VOIE PUBLIQUE</b> 79, RUE DE CLIGNANCOURT On y trouve des gradés et gardiens de la paix en uniforme. C'est la base de départ des cars de police-secours et des véhicules légers. Ouvert 24h sur 24. Tel : 17 ou 53 73 63 00	<b>COMMISSARIAT DE QUARTIER</b> 50, RUE DOUDEAUVILLE On y trouve des inspecteurs et enquêteurs de la PJ, seuls à même de recueillir les plaintes. Ouvert de 9h à 19h les jours de la semaine. Permanence un week-end sur quatre. Tel : 42 52 22 22
<b>HOTEL DE POLICE - 34, RUE DE LA GOUTTE D'OR</b> On y trouve - la 2ème D.P.J. : 42 55 52 18 - la B.A.C - la 2ème B.M.A.	
- la Vigie de la Goutte d'Or est ouverte 24h/24, et est tenue par des gardiens de la paix du Service Général. Tel. 42 52 16 22	

- (1) Les services administratifs dépendant de la Préfecture de Police comprennent plusieurs directions, dont la plus utile pour l'usager est la Direction de Protection du Public (DPP), 6ème bureau, 12-14 quai de Gesvres, 75004 Paris
- (2) Les BMA et CRS sont mis à la disposition du commissariat de voie publique. Ils sont alors sous les ordres du commissaire divisionnaire.
- (3) Une partie du quartier de la Goutte d'Or (entre la rue des Poissonniers et le bd Barbès) dépend du commissariat PJ de Clignancourt -122 rue Marcadet Tel. 42 52 15 90 - commandé par le Commissaire Jacob.
- (4) Un des officiers de paix occupe provisoirement la fonction de commandant.

Cet organigramme a été réalisé avec les renseignements fournis par le S.G.P.

# INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS..

## ■ BUREAU DE POSTE DE LA RUE DES ISLETTES

Son installation avance et il devrait ouvrir en principe courant avril. Les habitants du quartier, trop habitués à subir de longues files d'attente rue Ordener ou rue de Clignancourt, ne pourront que s'en réjouir. Ce qui est notre cas puisque nous avons demandé la création de ce bureau en 1989.

Quant à la Crèche, elle est déjà ouverte et sera bientôt inaugurée officiellement.

## ■ RÉINSTALLATION DU COMMISSARIAT CENTRAL

Le Commissariat Central du 18ème (Voie Publique) a été transféré. Il n'est plus situé au 77 rue du Mont-Cenis (près de la Mairie), mais à l'adresse suivante :

79, rue de Clignancourt - Tél. : 53 73 63 00

## ■ RELOGEMENT DES HÔTELS MEUBLÉS

C'est parti : les premières propositions de relogement conformes aux engagements pris par la Ville ont été faites par l'OPAC à certaines familles occupant des hôtels meublés à démolir. Il s'agit d'ailleurs d'appartements situés dans les logements récemment livrés à la Goutte d'Or. Un grand pas vient d'être fait... ce qui prouve que notre détermination et notre patience ont été payantes.

## ■ SATURNISME : 2 RELOGEMENTS EN COURS

Enfin : deux familles nombreuses du quartier dont des enfants ont été gravement intoxiqués au plomb vont être bientôt relogées par l'OPAC dans des logements tiroirs à la Goutte d'Or. Cela fait des années que ces deux relogements étaient attendus... Un deuxième litige qui disparaît !

## ■ SOPAREMA : OUVERTURE DE L'ANTENNE

C'est au 29 rue Myrha que la SOPAREMA a installé son antenne locale pour suivre l'étude lancée concernant le secteur "Château-Rouge" (cf. PGO n° 29). Dans un premier temps, cette antenne sera ouverte à tous les habitants du quartier les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 30 (Tél. : 42 62 87 60).

## ■ ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE

La préparation continue. Des contacts sont en cours avec les responsables de la ZEP pour que les différentes initiatives prises se rejoignent. Nous y reviendrons plus longuement dans un prochain numéro.

En ce qui concerne les locaux scolaires et les rentrées 94 et 95, la Commission "ad-hoc" du DSG devrait se réunir sous la présidence de la DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville) le 14 mars.

La prochaine réunion du Groupe de travail de PGO

"Hygiène-cadre de vie"

aura lieu le jeudi 10 mars à 19 h 30 à la Salle St Bruno.

A l'ordre du jour : les problèmes de voirie et de circulation  
(les réunions de ce Groupe sont ouvertes à tous les adhérents)

## ■ ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES (19<sup>e</sup> circonscription)

On trouvera ci-dessous les résultats de cette élection qui s'est caractérisée par un très fort taux d'abstention (malgré le nombre important de candidats) et qui a vu le retour de Daniel Vaillant comme député du quartier. Comme on le constatera, les résultats des bureaux de la Goutte d'Or sont très proches de ceux de la circonscription, et le pourcentage du total des voix de l'extrême droite reste préoccupant (20,09 % des votants).

	GOUTTE D'OR		CIRCONSCRIPTION	
	Voix	%	Voix	%
<b>Inscrits</b>	<b>10.776</b>	<b>100,00</b>	<b>41.621</b>	<b>100,00</b>
<b>1er TOUR (30 janvier 94)</b>				
Votants	3.370	31,05	12.849	30,87
Blancs et Nuls	49	1,45	228	1,77
Exprimés	3.321	98,54	12.621	98,22
• D. Vaillant (PS)	1.048	31,55	4.191	33,21
• A.M. Pierre-Bloch (UPF)	1.036	31,19	3.968	31,44
• P. de Blignères (FN)	487	14,66	1.840	14,58
• M. Marchioni (PC)	253	7,61	943	7,47
• L. Girard (extr. droite)	126	3,79	475	3,76
• B. Léonard-Deligny (Verts)	78	2,31	264	2,09
• D. Martin-Ferrari (Gén. Ecologie)	84	2,56	256	2,03
• A. Folch (extr. droite)	72	2,16	221	1,75
• Ph. Crétet (extr. gauche)	63	1,89	181	1,43
• A. Azzam (candidat libre)	39	1,17	125	0,99
• P. Abodie (SOS Papa)	19	0,57	72	0,57
• A.S. Clary (div. gauche)	6	0,18	49	0,39
• J.Ph. Marquis (alt. démoc)	10	0,30	36	0,29
<b>2ème TOUR (6 février 94)</b>				
Votants	4.102	38,07	15.561	37,39
Blancs et Nuls	222	5,41	734	4,72
Exprimés	3.880	94,58	14.857	95,28
• D. Vaillant (PS)	2.053	52,91	7.964	53,60
<i>rappel 93 : D. Vaillant</i>	2.903	48,61	11.293	47,94
• A.M. Pierre-Bloch (UPF)	1.827	47,09	6.893	46,40
<i>rappel 93 : J.P. Pierre-Bloch</i>	3.069	51,39	12.262	52,05

## LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

à lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)